



Approbation de la modification des fiches D.2, E.5, E.6 du plan directeur du canton du Valais

Le 17 janvier 2022, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a pris la décision suivante:

1. Sur la base du rapport d'examen de l'Office fédéral du développement territorial ARE du 17 décembre 2021 l'adaptation du plan directeur du canton du Valais relative aux fiches D.2 Interfaces d'échanges modaux et E.6 Installations éoliennes adoptée le 24 juin 2020 par le Conseil d'Etat valaisan, ainsi que celle relative à la fiche E.5 Installations solaires, adoptée le 25 août 2021, sont approuvées avec les mandats selon points 2 et 3 ci-après.
2. Concernant le projet de centrale photovoltaïque flottante au Lac des Toules, le canton du Valais est invité, dans le cadre de la planification ultérieure, à:
 - a. garantir que son caractère exceptionnel soit clairement mis en évidence dans le cadre du dossier du plan d'affectation;
 - b. s'assurer que le chantier et les accès au lac soient situés et organisés de manière à exclure toute atteinte à l'objet inscrit à l'inventaire des voies de communication historiques de la Suisse VS 41.2.1 «Bourg-Saint-Pierre – Bourg-Saint-Bernard».
3. Concernant le site éolien d'Eischoll, le canton du Valais est invité, dans le cadre de la planification ultérieure, à:
 - a. examiner de manière détaillée l'utilisation que le Circaète Jean-le-Blanc et le Gypaète barbu font de leur habitat dans la zone du site éolien d'Eischoll;
 - b. prévoir sur cette base des mesures de réduction des risques (notamment risques de collision), ainsi que des mesures de mitigation et de compensation appropriées à la protection des espèces concernées.

Les documents approuvés et le rapport d'examen de l'Office fédéral du développement territorial peuvent être consultés auprès des services suivants:

- Service du développement territorial du canton du Valais, avenue du Midi 18, 1951 Sion, tél. 027 606 32 50
- Office fédéral du développement territorial, Worbentalstrasse 66, 3063 Ittigen, tél. 058 462 50 92

1^{er} février 2022

Office fédéral du développement territorial

